

VENTE-PRIVEE.COM

Société anonyme au capital de 683.172,24 €
Siège social : 249 avenue du Président Wilson - 93210 La Plaine Saint-Denis
434 317 293 R.C.S. Bobigny
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 18 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juin, à seize heures,

Les actionnaires de la Société Vente-privee.com se sont réunis en assemblée générale ordinaire tenue physiquement au siège social de la Société et par voie de visioconférence, sur convocation faite par le Conseil d'administration (l'« **Assemblée Générale** »).

Il a été établi une feuille de présence, faisant apparaître le nombre d'actionnaires participant à l'Assemblée Générale physiquement ainsi que par visioconférence et réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Monsieur Jacques-Antoine Granjon préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

La société OREDIS, représentée par Monsieur Jacques-Antoine Granjon et la société Qatar Holding, représentée par Monsieur Abdelrali El Jattari, sont appelées comme scrutateurs.

Le secrétariat de l'Assemblée Générale est assuré par Madame Isabelle Blanc.

Le bureau étant ainsi composé, le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 58 236 001 actions, soit plus du cinquième des actions ayant le droit de vote. L'Assemblée Générale est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

« ... »

HUITIÈME RÉSOLUTION

Ratification de la cooptation d'un administrateur

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 mai 2025, en remplacement de Madame Oriane Donnadiou, aux fonctions d'administrateur, de Madame Maria Mikhaylova.

En conséquence, Madame Maria Mikhaylova exercera ses fonctions pour la durée restante du mandat de Madame Oriane Donnadiou, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Pour : 58 236 001 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

DERNIÈRE RÉOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

Pour : 58 236 001 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

« ... »

Pour extrait certifié conforme

Le Président Directeur général
Jacques-Antoine Granjon